

INSTITUT POUR LA PHOTOGRAPHIE

Registre d'accessibilité

9-11 rue de Thionville
59800 Lille

Sommaire

Identification de l'établissement.....	3
Note introductive.....	4
Fiche de synthèse.....	5
Signalétique.....	7
Eclairage.....	8
Cheminement.....	9
Escalier.....	10
Plan incliné, rampe.....	11
Banque d'accueil.....	12
Toilettes.....	13
Plans d'accessibilité.....	14

Identification de l'établissement

Raison sociale : Institut pour la Photographie

Adresse : 11, rue de Thionville
59800 Lille

Nom du représentant légal : Anne Lacoste

Numéro de téléphone : 03.20.88.08.33

email : contact@institut-photo.com

Date d'ouverture au public : 11 octobre 2019

Type de bâtiment : ERP de 3ème catégorie Types Y S N

Effectif de l'ERP : Personnel : 12
Public : 1100

L'ERP possède plusieurs niveaux : Oui

Existe t'il un registre de sécurité : Oui

Note introductive

L'institut pour la Photographie est actuellement en phase de préfiguration .Cela signifie que la configuration actuelle des locaux est provisoire, dans l'attente de l'aménagement d'un nouveau site qui ouvrira ses portes à l'automne 2021.

Dans ce contexte les bâtiments actuels, mis à disposition par la région Hauts de France et affectés jusqu'en juin 2019 au Centre d'Information et d'Orientation, n'ont pas été modifiés dans leur structure. L'ancienne affectation des lieux n'impliquant pas l'obligation d'une pleine accessibilité aux personnes à mobilité réduite, le site ne dispose pas d'ascenseur, privant malheureusement l'accès d'une partie du public au premier étage comprenant une partie des expositions et à la bibliothèque.

Néanmoins, l'Institut pour la Photographie étant soucieux de donner à tous un égal accès à la Culture, par mesure compensatoire un espace de consultation dédié est mise a disposition du public dans l'espace de convivialité :

- Un écran de projection présente le contenu des expositions situées dans les étages.
- Un poste informatique permet de consulter et de demander la mise à disposition de l'ensemble du fond documentaire de l'Institut pour la Photographie.

Accessibilité de l'établissement



→ Le bâtiment et tous les services proposés sont accessibles à tous

oui
 non

→ Le personnel vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services

oui
 non



Formation du personnel d'accueil aux différentes situations de handicap

→ Le personnel est sensibilisé.
 C'est-à-dire que le personnel est informé de la nécessité d'adapter son accueil aux différentes personnes en situation de handicap.

→ Le personnel est formé.
 C'est-à-dire que le personnel a suivi une formation pour un accueil des différentes personnes en situation de handicap.

→ Le personnel sera formé.



Matériel adapté

→ Le matériel est entretenu et réparé oui non

→ Le personnel connaît le matériel oui non



Contact :



Consultation du registre public d'accessibilité :



à l'accueil




sur le site internet


N° SIRET : 835 382 664 000 26


Adresse : 11, rue de Thionville 59800 Lille


Accessibilité de l'établissement





 1. Exposition du 1er étage


 Ce service sera accessible le :


 Ce service ne sera pas accessible (voir l'autorisation)


 Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :
 oui non


 2. Bibliothèque


 Ce service sera accessible le :


 Ce service ne sera pas accessible (voir l'autorisation)

 Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :
 oui non

 3.

 Ce service sera accessible le :

 Ce service ne sera pas accessible (voir l'autorisation)

 Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :
 oui non

- Signalétique indiquant les changements de direction et les accès
- Signalétique lisible et visible (hauteur et type des caractères, au regard des distances)
- Typographie de couleur contrastée selon le type de support
- Toute information sonore doublée par une information visuelle

Conforme : Oui

Eclairage

- Cheminement extérieur 20 lux
- Circulation piéton 50 lux
- Circulation intérieure 100 lux
- Escaliers et équipements 150 lux
- Poste ou banque d'accueil 200 lux
- Surlignage lumineux des bâtiments et équipements extérieurs

Conforme : Oui

Cheminement

- Sol stable, non meuble et sans trou ou ressaut $>$ à 2 cm
- Largeur du cheminement de 1.20 m (tolérance 0.90 m sur une courte distance)
- Absence d'élément en saillie \geq 0.15 m
- Dévers sur les cheminements \leq à 3 %
- Espaces de giration à chaque choix d'orientation et tous les 6 à 8 m
- Éléments de guidage de couleur contrastée (à minima entre l'entrée, le parking et l'accueil)
- Revêtements sans gêne visuelle ou acoustique
- Hauteur de passage libre \leq 2,20 m sous élément suspendu
- Dans le cas d'un vide bordant le cheminement supérieur à 0.40 cm, présence d'un garde-corps.

Conforme : Oui

Escalier

- BEV (Bande d'Eveil à la Vigilance) en haut de chaque escalier entre 0.28 et 0.50 m de la première marche
- Contre-marche et nez de marche de couleur contrastée notamment sur la première et dernière marche
- Main courante, barre de maintien (rigide et continu) (hauteur 0.80 m à 1.00 m)
- Main courante (hauteur 0.80 m à 1.00 m)
- Hauteur de marche 0.17 m
- Absence d'obstacle au pied de chaque nez de marche
- Largeur de giron \geq 28 cm

Conforme : Oui

Plan incliné, rampe

- Pente du plan incliné de 5 % à 12 % suivant les longueurs et les tolérances dans l'existant
- Dévers \leq à 3 %
- Carillon de demande d'aide au franchissement

Conforme : Oui

- Utilisable en position debout ou assise
- Configurer pour une communication visuelle
- Plan supérieur d'une partie du meuble, hauteur maximale 80 cm
- Vide sous meuble (Hauteur 70 cm, Largeur 60 cm, Profondeur 30 cm)
- Lisibilité des affichages (prix), assis ou debout

Conforme : Oui

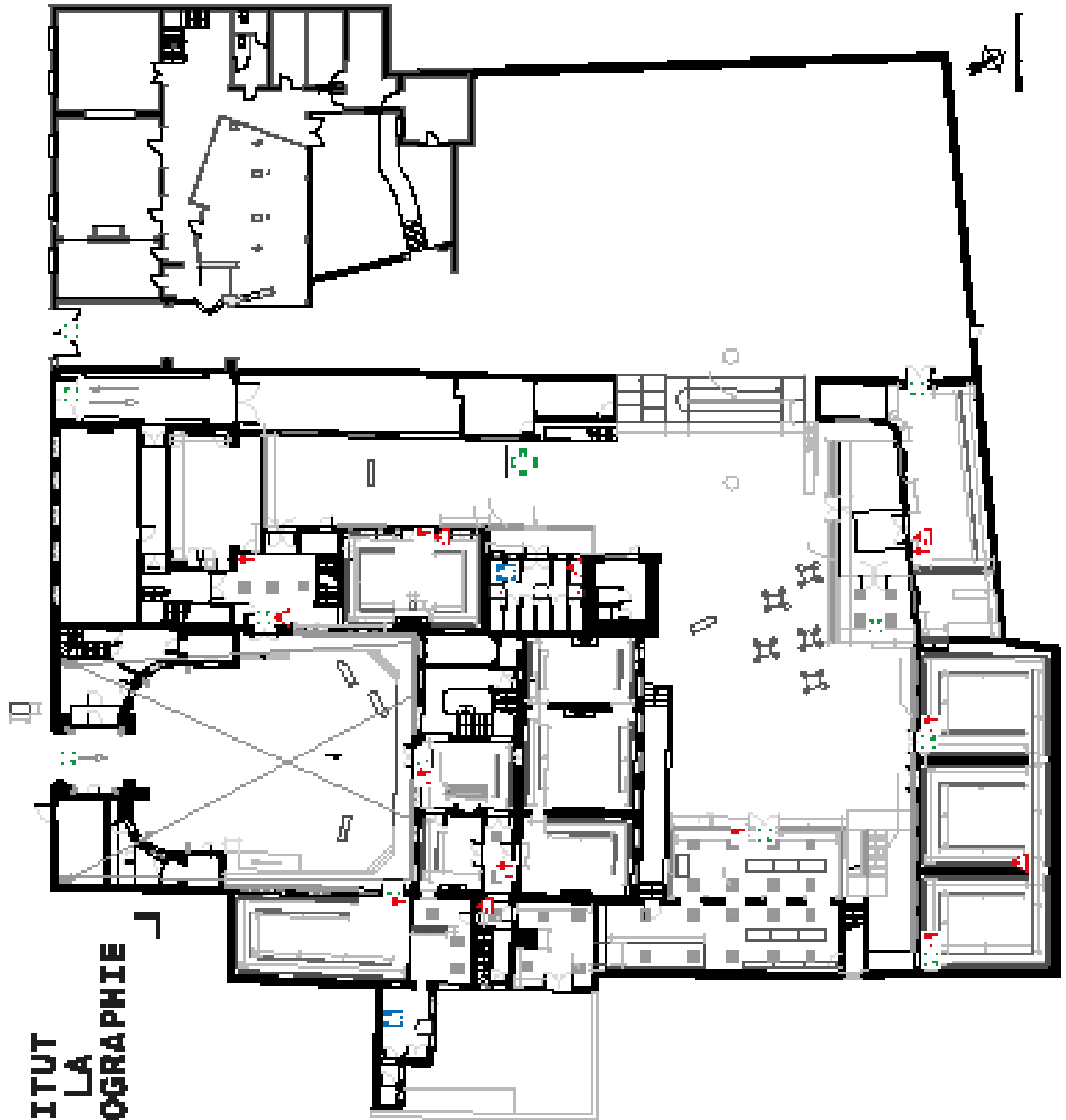
Toilettes

- Au moins un doit être accessible aux personnes handicapées
- Rayon de giration dans ou devant les toilettes (diamètre 1.50 m), en dehors du débattement de la porte
- Espace d'usage ou de transfert (0.80 m x 1.30 m), en dehors du débattement de la porte
- Barre de maintien, hauteur comprise entre 0.80 m à 1.00 m
- Axe de la lunette du WC distant entre 0.35 m à 0.40 m du mur latéral
- Hauteur de cuvette entre 0.45 m et 0.50 m
- Lave-mains adapté avec hauteur du plan \leq 0.85 m

Conforme : Oui

INSTITUT
POUR LA
PHOTOGRAPHIE

Legende
Rappels des alarmes
Diffuseurs incendie
Diffuseurs incendie
Téléphones PAB
Plans d'intervention
Points de rassemblement



INSTITUT POUR LA PHOTOGRAPHIE HAUTE DE FRANCE / LILLE | Plan Niveau 00000000 | PLAN NED

